



RÉAC GAC CACES®

RÉACTUALISATION ET ET TESTS CACES® GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT R390

PUBLIC VISÉ

Conducteur de Grue Auxiliaire de Chargement détenteur d'un CACES® Grue Auxiliaire de chargement de 5 ans ou plus à réactualiser

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite de Grue Auxiliaire de chargement
- Détenteur du CACES® G.A.C. de 5 ans ou plus
- Être âgé de 18 ans minimum
- Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DURÉE

Nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous consulter

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque, gants, vêtements de signalisation

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser ses connaissances afin de :

- Situer son rôle et sa responsabilité,
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et effectuer les opérations d'entretien courant qui sont de son ressort,
- Mettre en service et manipuler une Grue Auxiliaire de Chargement.

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Matériel pédagogique
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R390
- Grue Auxiliaire de Chargement

Moyens d'encadrement

- Formateur en Grue Auxiliaire de Chargement ou spécialisé sur cette thématique
- Le Groupe VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

Contexte réglementaire :

Décret et arrêté du 2/12/98

Recommandation R390 de la CNAMTS

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émergence
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Évaluation théorique et pratique : Fiche individuelle de résultat du test (attestation provisoire pour une famille d'engin)
- Attestation de fin de formation
- Modèle d'autorisation de conduite à compléter par l'employeur «après avoir vérifié que l'opérateur connaît les lieux et a reçu les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation»

Information complémentaire :

Une réactualisation doit avoir lieu au minimum tous les cinq ans et notamment après tout accident avec arrêt de travail.



RÉAC GAC CACES®

RÉACTUALISATION ET ET TESTS CACES®

GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT R390

PROGRAMME

RAPPEL DE CONNAISSANCES THÉORIQUE :

- Retour d'expérience sur la conduite des Grues Auxiliaire de Chargement,
- Rappel des règles essentielles de responsabilité, de sécurité, de conduite, d'entretien,
- Appropriation de la nouvelle réglementation le cas échéant,
- Les différents types de Grue : classification et caractéristiques techniques,
- Inventaire des accidents ou incidents rencontrés et prévention à mettre en place,
- La gestion des risques liés à l'environnement et les règles de communication entre les personnes.

RAPPEL DE CONNAISSANCES PRATIQUES :

- Mises en situation sur l'engin concerné et dans les conditions habituelles de travail,
- Observation des pratiques en situation,
- Mise en évidence des mauvaises pratiques et corrections en conséquence.

Test CACES® théorique

Test CACES® pratique